



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

**Organismes Extérieurs - Comité Local d'Information et de
Concertation (CLIC) sur les risques technologiques - Désignation d
un représentant de la Ville de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080330

SECRETARIAT GENERAL

**Organismes Extérieurs - Comité Local d'Information et de
Concertation (CLIC) sur les risques technologiques - Désignation
d'un représentant de la Ville de Niort**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.125-2, R.125-9 à R.125-14 et D.125-29 à D.125-31 ;

Vu de Décret n°2005-82 du 1^{er} février 2005, codifié, relatif à la création des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) ;

Vu le Décret n°2008-677 du 7 juillet 2008 relatif aux comités locaux d'information et de concertation ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2006 portant création d'un comité local d'information et de concertation pour une unité de stockage de gaz combustibles liquéfiés exploitée par les sociétés SIGAP OUEST et ARIZONA CHEMICAL sur la commune de Niort ;

Considérant que pour faire suite aux élections municipales et cantonales de cette année, et mettre en œuvre le décret n°2008-677 du 7 juillet 2008, Monsieur le Préfet doit prendre un nouvel arrêté portant composition de ce CLIC ;

La commune de Niort étant concernée par le périmètre d'exposition aux risques technologiques, il appartient au Conseil Municipal de désigner un représentant au sein de ce comité local, dans le collège « collectivités territoriales » qui se compose de représentants proposés par les assemblées délibérantes.

Le comité a pour mission de créer un cadre d'échange et d'informations entre les différents représentants des collèges sur des actions menées par l'exploitant de l'installation classée, sous le contrôle des pouvoirs publics, en vue de prévenir les risques d'accidents majeurs que peuvent présenter les installations.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Désigner Nicole GRAVAT pour représenter la Ville de Niort au sein du CLIC sur les risques technologiques, dans le collège « collectivités territoriales ».

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD